



Le 22 mai 2024,

La Région Normandie, le Département de l'Orne et la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe renouvellent leur engagement pour financer des projets structurants sur le territoire

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne et Didier Bourban, 1^{er} Vice-président la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe, ont officiellement signé, ce jour, au Mêle sur Sarthe, le contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Ce contrat prévoit l'accompagnement de 6 projets portés par la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe ou ses communes avec un investissement prévisionnel total de plus de 5,9 millions d'euros avec une participation de la Région Normandie de 915 600 euros et du Conseil départemental de l'Orne de 735 437 euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2023, 15 projets de la Communauté de Communes de la Vallée ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de près de 1,24 million d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe traduit notre volonté commune de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« L'économie, le tourisme et le sport sont au cœur de cette belle programmation, qui nous permet de planifier et de co-financer d'importants projets, essentiels pour accroître l'attractivité de nos communes rurales et contribuer à leur développement. Le Département se réjouit de l'impulsion donnée par la Région et son président, qui ont à cœur de contribuer concrètement à l'aménagement de tous les territoires. Le bon sens et le pragmatisme vont permettre la mise en œuvre facilitée de ce contrat, qui est à la fois audacieux et porteur d'avenir. » Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne,

« Les contrats de territoire sont des outils essentiels pour les Communautés de Communes, car ils nous permettent de mettre en œuvre des projets structurants pour le développement de notre territoire. Sans le soutien de la Région Normandie ou du Conseil départemental de l'Orne, ces projets auraient des difficultés à voir le jour et seraient certainement moins ambitieux. » Christophe de Balorre, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe.

Le contrat de territoire pour la période 2023-2027 soutient :

- le développement touristique de la Communauté de communes par le financement de deux projets structurants : **la restructuration de la base de loisirs de Coulonges sur Sarthe et la création d'une esplanade sports-loisirs-tourisme sur la friche industrielle de l'ancienne laiterie Solano (tranche 2) de Saint Julien sur Sarthe** : soutien régional prévisionnel de 650 686 euros ;
- **la rénovation énergétique du gymnase Louis Grenier au Mêle sur Sarthe** : (soutien régional prévisionnel de 147 074 euros)
- **la mise en place d'un dispositif d'appui des commerces de proximité dans le cadre du nouveau dispositif d'Aide aux Commerces des Territoires (ACTE)** : une aide régionale de 60 000 euros sur 3 ans en contrepartie de l'enveloppe de 15 000 euros dédiée par la Communauté de Communes au soutien de ses commerçants et artisans.

Pour mémoire, le dispositif ACTe a pour objectif de participer à la redynamisation des centres en y favorisant le maintien et la modernisation des commerces. Pour ce faire, la Région investit très fortement, en particulier dans les territoires les moins dotés où son intervention est de 4€ pour 1€ de l'intercommunalité, créant ainsi un effet levier important pour soutenir les entreprises souhaitant réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces.

- **Des projets d'aménagement de communes rurales tels que :**
 - o Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville de Coulonges sur Sarthe,
 - o L'aménagement du site de l'étang à Montchevrel.

A noter que **la Communauté de Communes a aussi été retenue dans le cadre de 2 appels à projets FEDER 21-27 gérés par la Région Normandie :**

- o AAP Espaces Publics : Aménagement et requalification de l'espace public pour la reconversion de la ZI de Coulonges sur Sarthe
Montant total du projet : 688 200 € - subv FEDER : 412 920 € (60%)
- o AAP Friches : Création d'une esplanade sports-loisirs-tourisme au Mêle sur Sarthe sur le site de l'ancienne laiterie la Solano.
Pré-verdissement du site (tranche 1 du projet)
Montant total du projet 1 651 648 € - subv FEDER : 990 988,80 €

Sur ce projet, la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe percevra donc **un soutien total (fonds Région contrat + FEDER) de près de 2 millions d'euros**

Contact presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Conseil départemental de l'Orne :

Philippe BIGOT – 06 07 34 14 42 – bigot.philippe@orne.fr

CC VHS :

Stéphanie Havas – 02 33 27 63 08 – culture@ccvhs.fr